



Thème :
SARE-Effilogis

Rénovation énergétique : la Région Bourgogne-Franche-Comté engagée aux côtés de l'Etat pour mettre en place des guichets d'accompagnement des Français qui désirent rénover leur logement :
Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

I. Les textes de référence :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/service-daccompagnement-renovation-energetique-sare>

Arrêté du 5 septembre 2019 portant validation du programme « Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

II. Dispositif

La rénovation énergétique des bâtiments est un chantier important pour répondre aux défis majeurs de notre société : lutte contre le changement climatique, lutte contre la précarité énergétique, raréfaction des ressources fossiles et diminution des factures d'énergie.

Ainsi, l'Etat a mis en place un nouveau programme, basé sur les certificats d'économie d'énergie (CEE), intitulé « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » (SARE) : doté de 200 millions d'euros sur cinq ans, porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), il vise la mise en œuvre d'actions d'information et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire. Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque "FAIRE".

Le programme SARE constituera un pilier important du financement des Espaces FAIRE dans les territoires. La Région, en tant que cheffe de file sur l'efficacité énergétique, est porteur unique associé du dispositif. La création du Service public de l'efficacité énergétique, Effilogis – maison individuelle, créé par le conseil régional en décembre 2017, en partenariat avec l'État, l'ADEME et l'Anah, en est une action phare. Ce service met à disposition notamment

Kit à l'attention des Elus du département du Doubs
Mise à jour le jeudi 16 juillet 2020

un parcours adapté pour tous les ménages (propriétaires occupants ou bailleurs, éligibles aux aides de l'Anah ou non) souhaitant rénover leur logement sur le plan énergétique.

Ce service comprend deux échelons territoriaux. Le niveau régional est en charge de la coordination, la mutualisation d'outils, le portage d'un service minimum de conseil gratuit, réalisé par les Espaces Conseil FAIRE, la mobilisation des acteurs économiques, de la formation professionnelle et du monde bancaire. Le niveau territorial met en place l'animation de la dynamique locale et l'accompagnement au plus près des ménages. Cet engagement des collectivités infra régionales partenaires Effilogis de la Région, se traduit par le portage de plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE).

Suite aux appels à manifestation d'intérêt dédiés à ce service en 2018 et 2019, 13 territoires partenaires ont été retenus et les projets de PTRE-Effilogis locaux sont opérationnels, en cours de déploiement ou en cours de réflexion.

La convention régionale relative à ce dispositif est en cours de finalisation.

III. Les contacts

Kit à l'attention des Élus du département du Doubs
Mise à jour le jeudi 16 juillet 2020